

LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU QUÉBEC

Rencontre thématique

**Contribution de la Fédération des cégeps
le 30 novembre 2012 à Québec**

LES CÉGEPS PARTICIPENT À LA CONSTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR

Premier palier de l'enseignement supérieur, les collèges participent à la construction de la société du savoir :

- en assurant la transmission des connaissances et le développement de compétences de haut niveau
- en soutenant le développement de la recherche et de l'innovation
- en favorisant l'internationalisation de la formation

PREMIÈRE QUESTION

De quelle façon les mécanismes existants d'assurance de la qualité au niveau collégial pourraient-ils contribuer à la qualité de l'enseignement supérieur en général et alimenter le développement de nouveaux mécanismes d'assurance de la qualité au niveau universitaire?

L'ASSURANCE QUALITÉ À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

- Accompagnés par la CEEC* depuis 1995, les collèges ont mené 17 opérations d'évaluation :
 - évaluation de politiques (pour leur conformité et leur efficacité)
 - évaluation de programmes
 - évaluation des apprentissages
 - évaluation institutionnelle
 - évaluation des plans de réussite
 - évaluation des plans stratégiques

*CEEC : Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

L'ASSURANCE QUALITÉ À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

- Au fil des années
 - Construction d'une expertise et d'un savoir-faire en matière d'évaluation
 - Développement d'une culture institutionnelle d'évaluation

L'ASSURANCE QUALITÉ À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

- Aujourd'hui, une série de mécanismes assurent la qualité de l'enseignement, principalement :
 - politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
 - politique institutionnelle d'évaluation des programmes
 - politique de gestion des ressources humaines
 - politiques d'évaluation de l'enseignement
 - plan stratégique incluant le plan de réussite
 - règlements sur la réussite et l'admission

L'ASSURANCE QUALITÉ À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

- Ses conditions de succès
 - Une approche intégrée et systémique
 - Un regard externe, combiné à une approche réflexive interne
 - Le développement d'outils de collecte de données et de suivi
 - La contribution de nombreux acteurs du collège dont le personnel et les étudiants

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Des programmes en évolution constante de façon à offrir une formation de qualité :

- programmes mis en œuvre et évalués
- sanction rigoureuse des études
- qualité des diplômés reconnue par le milieu du travail et les universités

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Les programmes en évolution constante de façon à offrir une formation pertinente :

- adaptée de manière continue aux besoins du marché du travail
- taux de placement de 94,3 % en formation technique en 2011

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

- Méthodes pédagogiques adaptées
- Encadrement offert aux étudiants
- Recherche pédagogique
 - Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage
 - Le développement des habiletés langagières, intellectuelles et méthodologiques

DEUXIÈME QUESTION

Par ailleurs, deux ans après la durée prévue de leur programme d'études, 65,6 % des élèves (cohorte de 2005) ont obtenu une sanction d'études collégiales.

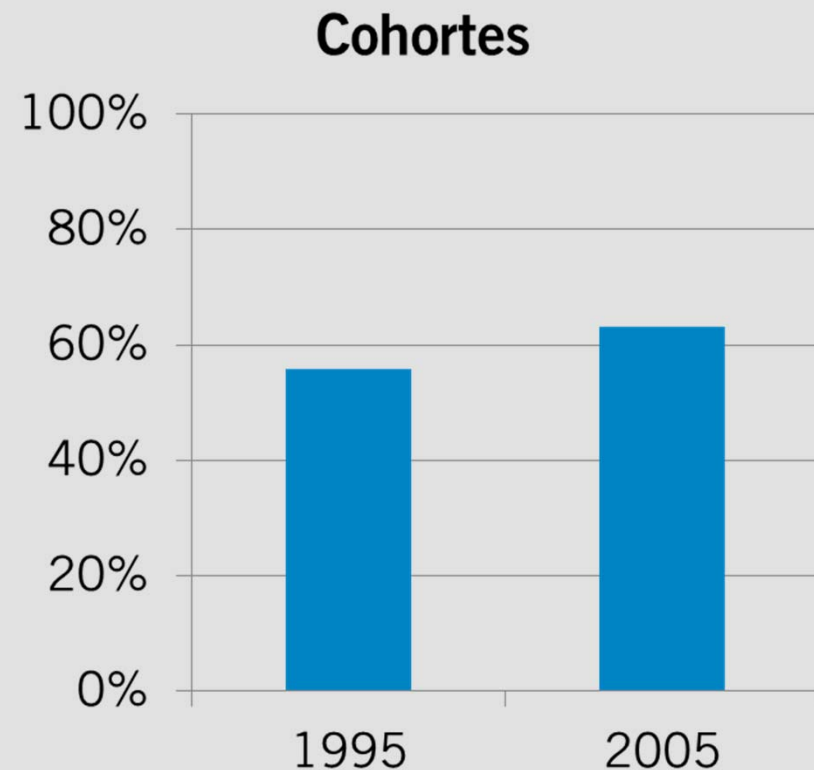
Quelles actions permettraient d'améliorer ces résultats?

UN DIPLÔME EXIGEANT

- Conditions d'obtention d'un DEC :
 - avoir réussi tous les cours de son programme d'études dont l'ensemble des cours de la formation générale
 - avoir réussi une épreuve synthèse de programme
 - avoir réussi une épreuve ministérielle en langue d'enseignement

DIPLOMATION AU COLLÉGIAL

- Plans institutionnels d'amélioration de la réussite dans chacun des collèges
- Taux de diplomation
 - deux ans après la durée prévue d'un programme:
 - cohorte de 1995 : 57,7 %
 - cohorte de 2006 : 65,6 %



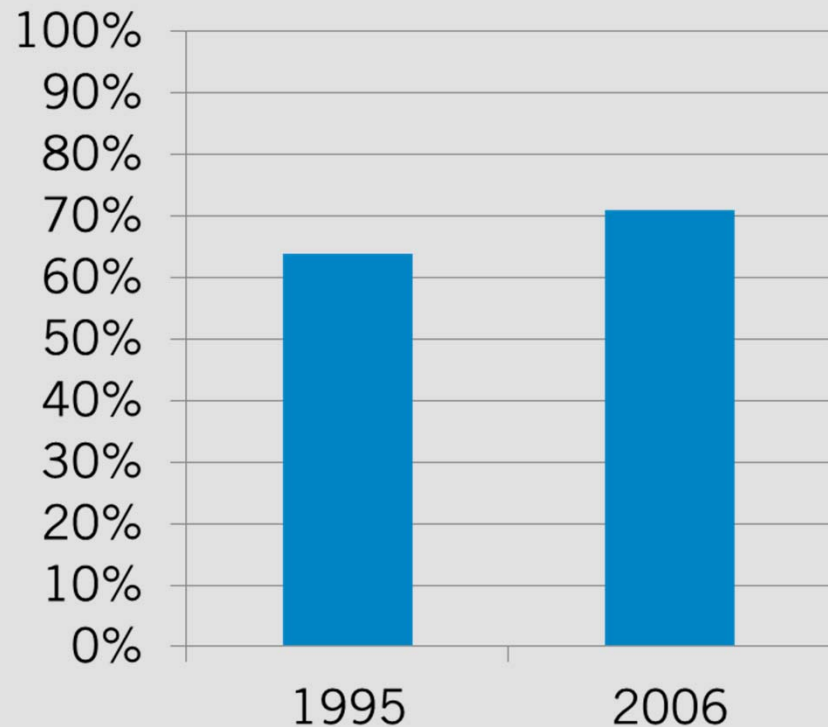
Source : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CSE Indicateurs Cheminements collégial, version 2011 (Réf. : FichesTypForTousSexeV2011.xlsx.)

UNE POPULATION ÉTUDIANTE MOINS HOMOGENÈME

- Une population qui se diversifie
- Des projets de formation moins bien définis
- Des conceptions différentes de la réussite
- Des étudiants attirés par le marché du travail (rareté de la main-d'œuvre spécialisée)
- L'intégration de clientèles à risque

LE TAUX D'OBTENTION DU DIPLÔME AU SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

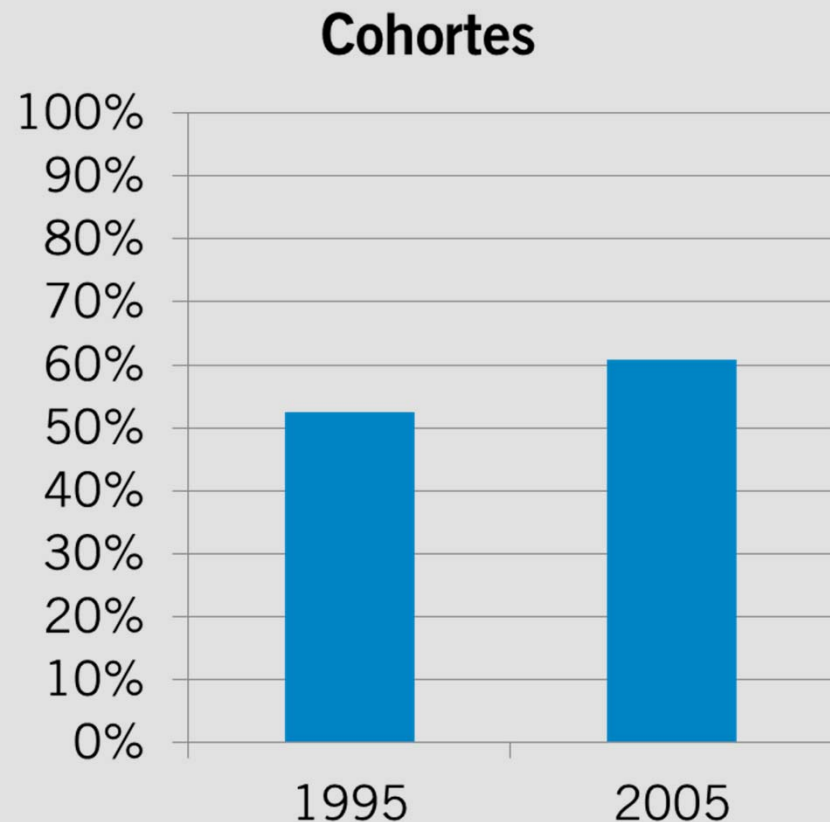
- Cohorte de 1995 : 63,8 %
- Cohorte de 2006 : 71 %



Source : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CSE Indicateurs Cheminements collégial, version 2011 (Réf. : FichesTypForTousSexeV2011.xlsx.)

LE TAUX D'OBTENTION DU DIPLÔME AU SECTEUR TECHNIQUE

- Cohorte de 1995 : 52,4 %
- Cohorte de 2005 : 60,8 %
- ✓ Programmes d'une durée de 3 ans
- ✓ Défi plus grand en formation générale
- ✓ Une mission d'orientation au collégial



Source : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CSE Indicateurs Cheminements collégial, version 2011 (Réf. : FichesTypForTousSexeV2011.xlsx.)

PISTES D'AMÉLIORATION

- Poursuivre la mise en place de mesures adaptées aux divers types de clientèles
- Développer chez les élèves de bonnes habitudes de travail dès l'ordre d'enseignement secondaire

PISTES D'AMÉLIORATION

- Inviter les employeurs à encourager les étudiants à obtenir leur diplôme
- Disposer de programmes dont les parcours sont plus flexibles et plus souples permettant de mieux répondre à une population de plus en plus hétérogène

GRANDS CONSTATS

1. Des programmes de qualité contribuent à augmenter l'accès à l'enseignement supérieur.

GRANDS CONSTATS

2. En offrant des parcours plus flexibles, les cégeps répondraient encore mieux aux besoins des étudiants et de la société.

GRANDS CONSTATS

3. En consolidant leurs mécanismes d'arrimage, les cégeps et les universités amélioreraient la qualité de l'enseignement supérieur.